

Communiqué des organisations syndicales et associations de l'enseignement supérieur et de la recherche

Défendons l'emploi et battons nous contre la précarité

Les syndicats et associations de l'enseignement supérieur et de la recherche soussignés rappellent que la défense de l'emploi est l'une de leurs principales revendications. Le gouvernement fait le choix de supprimer des emplois de fonctionnaires et de développer massivement l'emploi précaire pour occuper des fonctions techniques, administratives et de recherche. Cela crée dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche une situation de l'emploi scandaleuse. Il y a actuellement, dans les laboratoires et services des organismes et des universités, des milliers de travailleurs précaires qui pour la plupart d'entre eux exercent des fonctions ou apportent des compétences qui correspondent à un besoin pérenne.

Les organisations soussignées réfutent ce choix de société qui maltraite les salariés et les jeunes diplômés et fragilise le service public. Le gouvernement a dû concéder une brèche dans le dogme des suppressions d'emplois en annonçant le gel des suppressions d'emplois pour 2010 et 2011 dans l'enseignement supérieur, (pour 2009 les postes restent supprimés mais des crédits sont mis en place !). Les luttes ont également permis que les chaires d'excellence ne consomment plus deux postes pour un : il faut maintenant que dans tous les organismes cela conduise à la mise au concours de 130 postes de fonctionnaires. Ils rappellent leur exigence que soit restitué au budget et mis aux concours de recrutement l'ensemble des emplois supprimés en 2009 tant dans les organismes de recherche que dans les universités, que soient annulées définitivement toutes les suppressions d'emplois déjà prévues pour les années 2010 et 2011 (pour les organismes comme pour l'enseignement supérieur), et leur exigence d'un plan de création d'emplois statutaires pour résorber la précarité et développer les missions de l'université et de la recherche publique.

Les organisations appellent les personnels à créer des comités locaux de défense des salariés précaires. Elles les appellent à défendre pied à pied tous les CDD et poser la question de leur devenir en fin de contrat. Chaque fin de contrat doit être considérée comme un licenciement abusif dès lors que l'employeur prévoit de recruter à nouveau en CDD pour poursuivre le travail du salarié en fin de contrat. Tous les moyens de mobilisation pour défendre concrètement les personnels face à leur employeur (organisme ou université) et face à l'entité (agence, Service de formation continue, d'enseignement du français aux étrangers, etc.) qui finance leur emploi doivent être mis en œuvre. Ces moyens incluent de la part de chaque directeur d'unité, d'UFR, chef de service, président de centre ou d'université, une demande officielle d'ouverture d'emploi de titulaire pour chaque "poste" de CDD ayant vocation à perdurer.

Les organisations exigent le maintien des organismes de recherche dans leur rôle d'opérateur de recherche avec le retour dans ceux-ci des fonctions de programmation et d'évaluation, avec des contrats d'objectifs qui incluent des campagnes de créations d'emplois chercheurs et ITA et une augmentation du soutien de base.

Dès la semaine prochaine, ils appellent les personnels et les étudiants à participer nombreux aux initiatives du 28 avril, en convergence avec les personnels de la Santé, et aux manifestations unitaires organisées le 1er mai par toutes les confédérations syndicales dans l'ensemble du pays.

Elles appellent à faire des 14 et 15 mai deux journées de lutte pour la défense de l'emploi avec manifestations, opérations labo morts et blocage des services administratifs.

Paris le 23 avril 2009

CGT : SNTRS, CGT-INRA, FERC-SUP
FSU : SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP
CFDT : SGEN-CFDT Recherche EPST
SUD : SUD-Recherche-EPST, SUD EDUCATION, SUD-Etudiants
SLR
SLU

**Mis en page par Le SNASUB/Fsu
au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens**